

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2018

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE.
DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2018 (OU BUDGET SUPPLEMENTAIRE)**

Comme le Compte Administratif, le Budget Supplémentaire comporte deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Son élaboration se justifie principalement par :

- l'affectation des excédents de gestion 2017 qui viennent compléter les inscriptions du Budget Primitif 2018 ;
- les reports de subventions et participations destinées au financement des investissements ;
- les Reports de Crédits pour les investissements à réaliser prévus dans les budgets précédents ;
- les ajustements budgétaires nécessaires.

Ce Budget Supplémentaire, comme les 5 Budgets Primitifs précédents, est nettement marqué par les contraintes financières générées par les baisses successives des dotations et notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat et de la Dotation de Solidarité Communautaire attribuée par l'Agglomération Montargoise.

Le Budget Supplémentaire 2018 s'élève à **18 142 000 Euros** répartis à hauteur de **627 000 Euros** pour le **fonctionnement** (1 067 000 € en 2017) et **17 515 000 Euros** pour l'**investissement** (20 664 000 € en 2017). Pour mémoire, celui de 2017 s'élevait à 21 731 000 Euros (soit - 3 589 000 Euros ou - 16,52 %).

Compte tenu du constat établi lors de la présentation du Rapport d'Orientations Budgétaires 2018 puis du Budget Primitif 2018, il est proposé de maintenir une quote-part de l'excédent 2017 en section de Fonctionnement, soit 500 000 Euros (contre 1 000 000 € l'an passé), dans le respect du principe de prudence nécessaire pour l'équilibre du Budget 2018.

Cette baisse de la partie du résultat affecté à la section de Fonctionnement est la conséquence de la diminution des capacités de financement et donc de la capacité d'autofinancement des investissements. Cependant la Ville dispose des ressources qui permettront aux élus de réaliser le programme d'investissement prévu pour ce mandat.

Ainsi ce Budget Supplémentaire 2018 intègre, en section d'Investissement, une forte diminution de 3 149 000 Euros (-15,24%), due pour partie à l'absence d'inscription de recettes nouvelles (- 1 765 161,13 € (dont 1 029 000 € Centre de Tir)) et à la reprise des résultats de l'exercice 2017 (- 1 383 838,87 € (Excédent INV + Affectation FCT + Reports)).

Quant à la section de fonctionnement, elle connaît également une baisse importante de 440 000 € (-41,24%) due principalement à l'inscription de la quote-part de l'excédent 2017 (sachant que le résultat de fonctionnement est en diminution de 460 000 € par rapport à l'an passé), les quelques dépenses nouvelles étant financées par des recettes nouvelles.

Il convient toutefois de remarquer que le montant des investissements au titre de 2018 peut être évalué à **6,42** * millions d'€uros, le solde représentant principalement les reports de crédits. Pour 2017, ce montant était de 7,85 millions d'€uros.

* *Dépenses d'équipement majorées des travaux en régie (hors 4581) ou ratio n°4 déduction des reports (hors 4581).*

I - Section de fonctionnement : Elle s'équilibre à **627 000 €uros**. (Pour mémoire, BP 2018 : 19 000 000 €)

Au niveau des **recettes** (pages 18 et 19), nous devons distinguer :

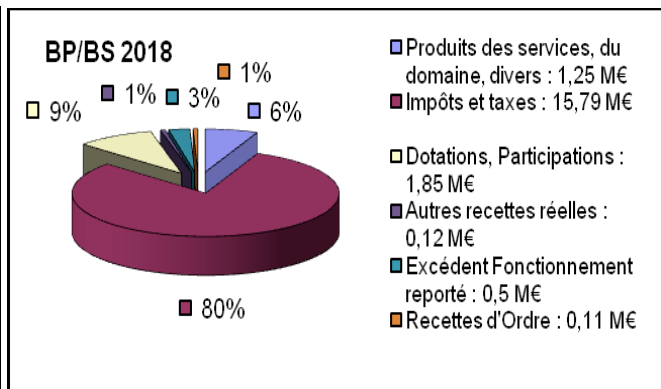
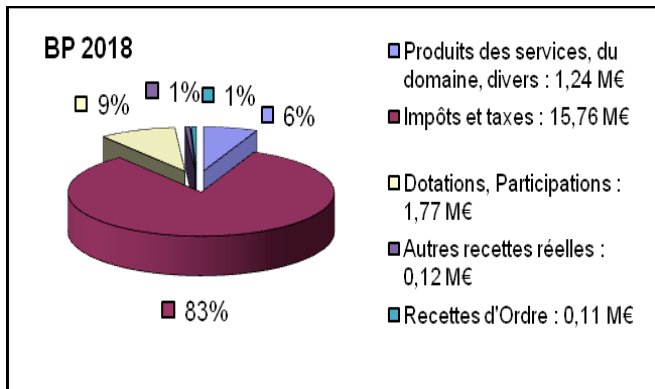
Les recettes supplémentaires

Contributions directes ¹ :	37 000 €
Dotations Globales de Fonctionnement ² :	27 000 €
Compensation Taxe d'Habitation ¹ :	39 300 €
Gestion différenciée - Acomptes 2017 – C.Général (Plans d'eau), Région/AESN (Espaces Publics) :	19 000 €
Autres Participations & Recettes (Occupation du domaine, Fête Europe, Projet Jeunes Europe...) :	15 100 €
Excédent de Fonctionnement 2017 (pour partie) :	500 000 €
Sous/Total :	637 400 €

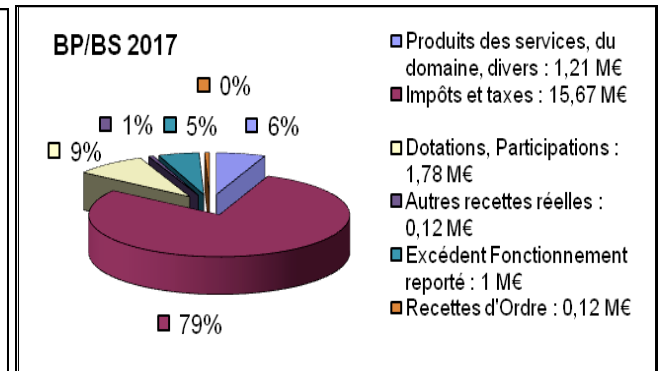
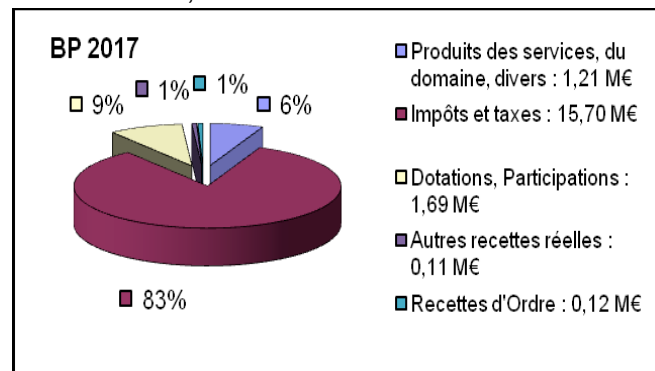
Les moins values de recettes

Compensation Taxe Professionnelle et Taxe Foncière Bâtie ¹ :	- 6 400 €
Attribution de Compensation AME (AC) ³ :	- 4 000 €
Sous/Total :	- 10 400 €

Total Recettes de Fonctionnement : 627 000 €



Pour mémoire,



¹ Ce supplément de recettes correspond à l'écart entre la prévision (calculée sur majoration de 1% des bases prévisionnelles de 2017) et la notification de l'Etat Fiscal 1259. Toutefois, il est à noter une augmentation des bases liée d'une part à la revalorisation forfaitaire (+1,24%) et d'autre part aux nouvelles constructions sur la Ville.

		TH		THLV		TFB		TFNB	
2016 Prévisionnel	BASE	18 473 525		181 475		18 054 000		113 300	
	TAUX	20,5		20,5		30,34		73,72	
	PRODUIT	3 787 073		37 202		5 477 584		83 525	
2016 Réalisé	BASE	17 810 336	-663 189	226 520	45 045	18 091 904	37 904	113 690	390
	TAUX	20,5	-3,59%	20,5		30,34	0,21%	73,72	
	PRODUIT	3 651 119		46 437		5 489 084		83 812	
2017 Prévisionnel	BASE	18 071 574	261 238	227 426	906	17 986 000	-105 904	114 700	1 010
	TAUX	20,5	1,47%	20,5		30,34	-0,59%	73,72	
	PRODUIT	3 704 673		46 622		5 456 952		84 557	
2017 Réalisé	BASE	17 862 923	-208 651	264 189	36 763	18 050 399	64 399	114 780	80
	TAUX	20,5	-1,15%	20,5		30,34	0,36%	73,72	
	PRODUIT	3 661 899		54 159		5 476 473		84 616	
2018 Prévisionnel	BASE	18 252 641	389 718	267 359	3 170	18 215 000	164 601	121 000	6 220
	TAUX	20,5	2,18%	20,5		30,34	0,91%	73,72	
	PRODUIT	3 741 791		54 809		5 526 431		89 201	

ANNEE	ALLOCATIONS COMPENSATRICES DUES AU TITRE DE T.P.		ALLOCATIONS COMPENSATRICES DUES AU TITRE DE LA T.H.		ALLOCATIONS COMPENSATRICES DUES AU TITRE DE LA T.F.		ALLOCATIONS COMPENSATRICES TOTALES	
	MONTANT	VARIATION	MONTANT	VARIATION	MONTANT	VARIATION	MONTANT	VARIATION
2015	18 606	-33,93%	305 538	13,07%	42 042	-28,95%	366 186	2,42%
2016	15 779	-15,19%	227 068	-25,68%	34 097	-18,90%	276 944	-24,37%
2017	4 911	-68,88%	373 091	64,31%	24 040	-29,50%	402 042	45,17%
2018	0	-100,00%	410 374	9,99%	22 622	-5,90%	432 996	7,70%

² Ce supplément de recettes correspond à l'écart entre la prévision (calculée sur une hypothèse haute) et la notification globale de la DGF. Toutefois, il est à noter une nouvelle baisse annuelle de la DGF principalement due à la part « écrêtement » malgré la dynamique de la population. Il est rappelé que l'écrêtement est plafonné à 1% des Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) du compte de gestion (N-2) et tient compte notamment du rapport entre le potentiel fiscal par habitant de la commune et 0,75 fois le potentiel fiscal moyen par habitant.

	Attribution			Dont Part		
	Montant	Evolution	%	Ecrêtement	Population	Redressement
2013	1 640 955	-26 270	-1,58%			
2014	1 501 632	-139 323	-8,49%			-142 945
2015	1 095 645	-405 987	-27,04%	-45 049	-793	-358 881
2016	741 433	-354 212	-32,33%	-32 869	44 398	-365 741
2017	496 369	-245 064	-33,05%	-107 176	44 259	-182 147
2018	423 059	-73 310	-14,77%	-75 408	2 098	0

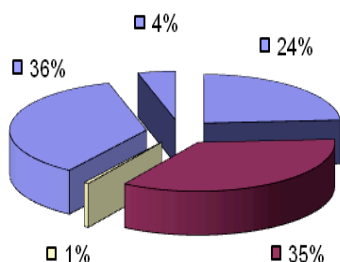
³ Il est rappelé le maintien de l'AME pour les deux ans à venir (2018 & 2019) du montant de la DSC attribué nominativement (Dotation de Solidarité Communautaire). A noter cependant la régularisation « prévisionnelle » de la nouvelle compétence « Fourrière Animale » de l'AME, qui sera déduite du montant de l'AC (Attribution de Compensation) mais dont le montant n'a pas été encore fixé par une CLTC (Commission Locale de Transfert des Charges).

Amilly	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
D.S.C.	353 830	353 830	352 023	511 345	546 680	700 870	700 870
F.P.I.C.	-48 916	-42 161	-7 688	13 942	19 413	-37 950	-13 741
Total	304 914	311 669	344 335	525 287	566 093	662 920	687 129
Ecart N/N-1	-6 755	-32 666	-180 952	-40 806	-96 827	-24 209	

Amilly	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012
AC.	5 134 498	5 138 498	5 138 498	5 195 998	5 221 537	5 221 537	5 221 537
F.P.I.C.	-4 000	0	-57 500	-25 539	0	0	

BP 2018 - Impôts directs et Taxes

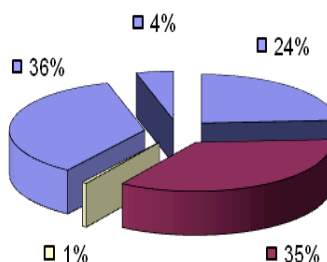
(Bases 2017 revalorisées de ~1%)



■ Taxe d'Habitation :	3 780 000 €
■ Taxe Foncière Bâtie :	5 510 000 €
■ Taxe Foncière Non Bâtie :	85 000 €
■ Reversement AME/FPIC :	5 679 500 €
■ Autres taxes :	703 750 €

BP/BS 2018 - Impôts directs et Taxes

(Prévisionnel)

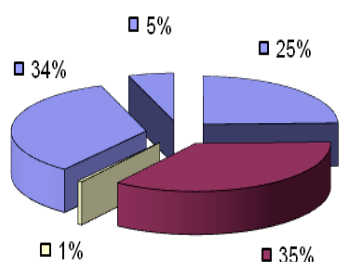


■ Taxe d'Habitation :	3 796 600 €
■ Taxe Foncière Bâtie :	5 526 431 €
■ Taxe Foncière Non Bâtie :	89 201 €
■ Reversement AME/FPIC :	5 675 500 €
■ Autres taxes :	703 518 €

Pour mémoire,

BP 2017 - Impôts directs et Taxes

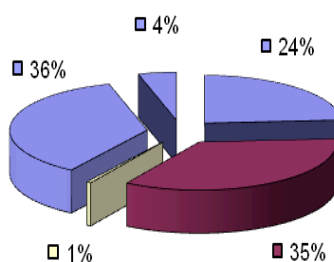
(Bases 2016 revalorisées de 0,9%)



■ Taxe d'Habitation :	3 858 693 €
■ Taxe Foncière Bâtie :	5 526 882 €
■ Taxe Foncière Non Bâtie :	84 276 €
■ Reversement AME/FPIC :	5 380 500 €
■ Autres taxes :	852 799 €

BP/BS 2017 - Impôts directs et Taxes

(Prévisionnel)



■ Taxe d'Habitation :	3 751 295 €
■ Taxe Foncière Bâtie :	5 456 952 €
■ Taxe Foncière Non Bâtie :	84 557 €
■ Reversement AME/FPIC :	5 679 500 €
■ Autres taxes :	693 846 €

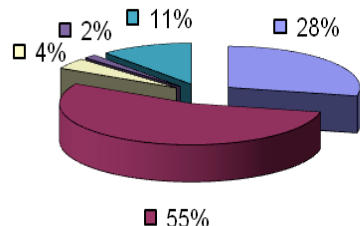
Au niveau des **dépenses** (pages 15 à 17), les opérations principales sont reprises ci-après :

Fonds de Péréquation Recettes Intercommunales et Communales - Prélèvement :	5 000 €
Charges générales - Prestations de services (<i>Fête de l'Europe, Médiathèque, Entretien, Ludothèque...</i>) :	62 910 €
Charges de gestion & diverses - Atténuation produit (<i>Subvention, Droits accès logiciel, Dégrèvt...</i>) :	9 090 €
Dépenses non affectées (<i>Chap. « 011 » 400 000 € - « 65 » 80 000 € - « 67 » 70 000 €</i>) :	550 000 €

Total Dépenses de Fonctionnement : 627 000 €

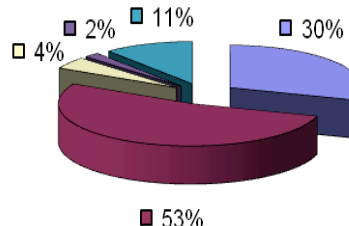
Les dépenses nouvelles n'appellent pas d'observations particulières. Elles intègrent notamment des enveloppes et/ou ajustements pour la Fête de l'Europe/Comice agricole (12 000 €), le projet Européen pour la Jeunesse (2 500 €), la ludothèque (1 800 €), l'entretien des bois et parcs (9 000 €), des prestations de services liées au Personnel (14 200 €), des contributions obligatoires liées à l'accès et l'utilisation de logiciels STAT et Personnel (13 240 €), une subvention au J3 Sport Tir pour l'acquisition d'une arbalète (2 300 €),... Le chapitre « 011 » principalement fait également l'objet de régularisations de comptes compensés par des virements de crédits en interne (*Autres matières et fournitures d'entretien, honoraires, publications, ...*).

BP 2018



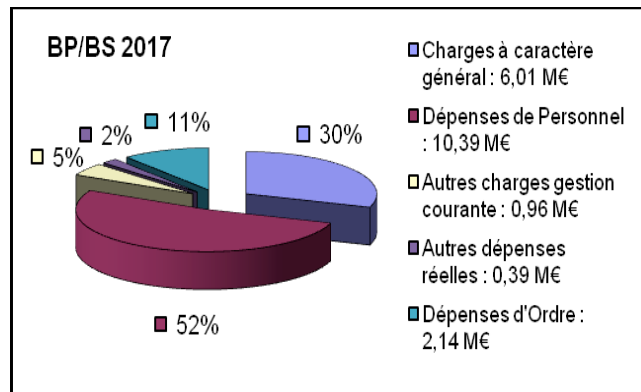
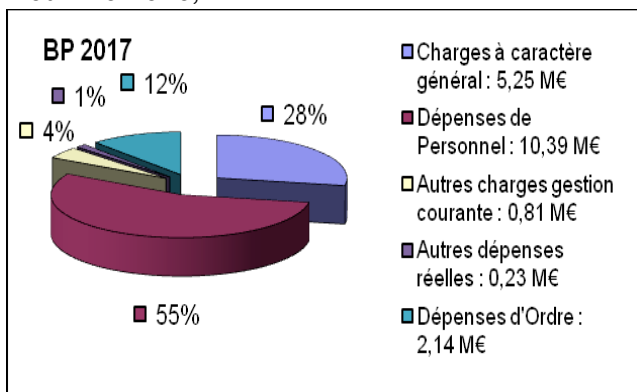
■ Charges à caractère général :	5,38 M€
■ Dépenses de Personnel :	10,38 M€
■ Autres charges gestion courante :	0,81 M€
■ Autres dépenses réelles :	0,29 M€
■ Dépenses d'Ordre :	2,14 M€

BP/BS 2018



■ Charges à caractère général :	5,85 M€
■ Dépenses de Personnel :	10,38 M€
■ Autres charges gestion courante :	0,89 M€
■ Autres dépenses réelles :	0,37 M€
■ Dépenses d'Ordre :	2,14 M€

Pour mémoire,



II - Section d'investissement : Elle s'équilibre à **17 515 000 €**. (Pour mémoire, BP 2018 : 4 121 000 €)

Les **recettes** (pages 22 et 23 pour le détail) :

Excédent de fonctionnement 2017 capitalisé (arrondi) : 3 832 539 €
 (Pour 2016, cet excédent était de 3 792 656,76 € - Cette augmentation de l'excédent capitalisé provient de la baisse de l'excédent affecté à la section de Fonctionnement de ce B.S.)

Excédent d'investissement 2017 (arrondi) : 10 844 865 €
 (Pour 2016, cet excédent était de 13 269 086,03 €)

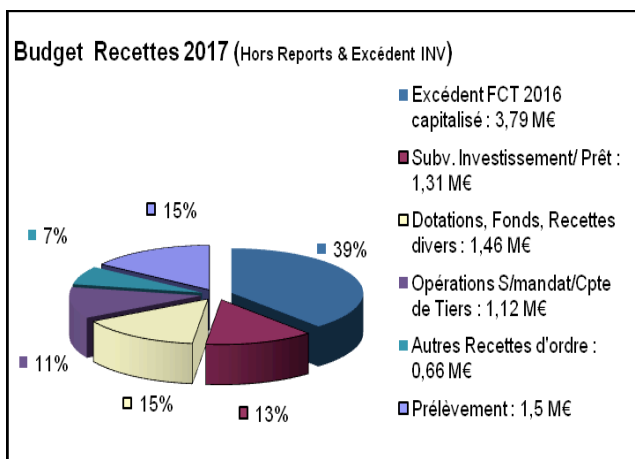
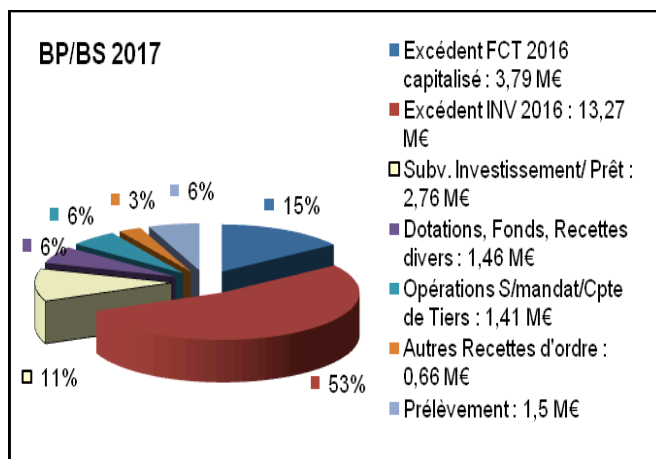
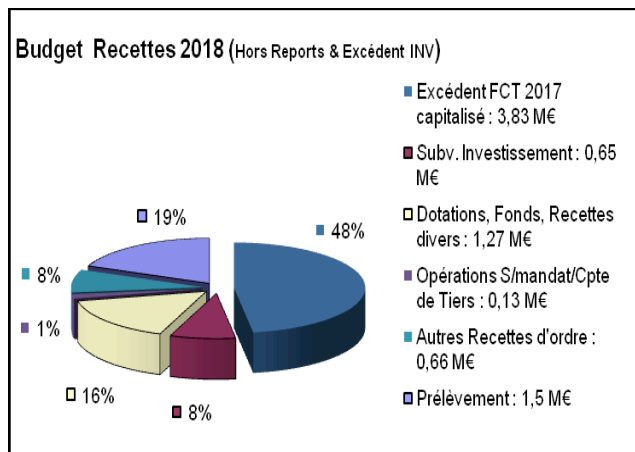
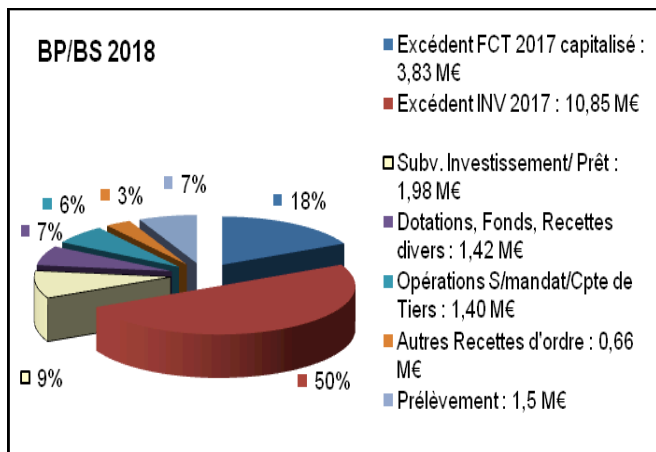
(Annexe page 125) **Reports de subventions et participations 2017 : 2 748 000 €**

- ✓ Participations de l'AME - Bâtiment (Stand de Tir) : 1 029 000 €
- ✓ Participations de l'AME - Voiries (Rues de Mormant, de la Tuilerie, des Blards) : 240 000 €
- ✓ Subventions Centre de Loisirs (Etat, Région, CAF : Subvention, Prêt) : 553 680 €
- ✓ Subventions Gymnase du Centre Bourg (Département) : 287 200 €
- ✓ Subventions Moulin Bardin (Département) : 154 800 €
- ✓ Cessions de terrains (Sauvegrain...) : 142 760 €
- ✓ Subventions Stade Clériceau (Région, Département) : 132 230 €
- ✓ Subventions Petite Enfance (CAF : Subvention, Prêt) : 131 300 €
- ✓ Subventions Extension garderie Viroy élémentaire (CAF) : 33 020 €
- ✓ Subventions Etudes énergétiques divers bâtiments (ADEME) : 23 150 €
- ✓ Subventions Terrains Plans d'Eau Vallée du Loing (AESN, Département) : 10 860 €
- ✓ Subventions Centre d'Art Contemporain (Région : Matériels) : 10 000 €

Inscriptions nouvelles 2018 : 89 596 €

- ✓ **Moulin Bardin (Fondation du Patrimoine) :** 31 000 €
- ✓ **Véhicules électriques (Etat : Energies positives) :** 13 800 €
- ✓ **Valorisation Plans d'eau Vallée du Loing (Département) :** 10 000 €
- ✓ **Voirie Communale (Fonds d'Aide Départementale à la Voirie Communale) :** -20 000 €
- ✓ **Opérations sous Mandats AME (Liaison piétonne Vallée du Loing) :** 40 000 €
- ✓ **Subventions/Divers (TLE/TA, Dépôt garantie, Amende, Rased, Régul° Ecritures comptables) :** 14 796 €

Total Recettes d'Investissement : 17 515 000 €



Les dépenses (pages 20 et 21) comprennent :

➔ Les crédits reportés de l'exercice 2017 pour l'ensemble (Annexe Pages 126 à 131) :	14 863 000 €
✓ Divers Foncier (Voiries, Plan d'eau Vallée du Loing, Stade, Grands Champs, Réserves...)	272 000 €
✓ Eglise de Saint Firmin :	1 463 150 €
✓ Orgue de l'Eglise de Saint Firmin :	200 000 €
✓ Stand de Tir (AME) :	1 029 000 €
✓ Ecole Clos-Vinot élémentaire :	1 630 320 €
✓ Centre de Loisirs :	1 391 020 €
✓ Gymnase du Centre Bourg :	1 735 560 €
✓ Aménagement Vallée du Loing - Moulin Bardin :	909 130 €
✓ Services Techniques Aménagement du Territoire Espaces Verts :	973 600 €
✓ Ecole Saint Firmin maternelle :	691 725 €
✓ Restaurant scolaire de Viroy élémentaire :	698 250 €
✓ Hôtel de Ville :	490 510 €
✓ Ferme du Bourg et Euro Musée :	206 410 €
✓ Salle du Bourg :	158 350 €
✓ Bureaux et Ecole Viroy élémentaire :	152 150 €
✓ Maison Mory :	195 710 €
✓ Espace Jean Vilar :	145 300 €
✓ Bâtiments scolaires divers (dont 74 710 € cantine Clos-Vinot) :	300 000 €
✓ Bâtiments sportifs divers (dont 51 170 € Stade Clériceau vestiaires) :	121 670 €
✓ Divers Bâtiments (Tanneries-P.Enfance-Associations-Pailleterie-Etude énergies-SF-CTI...)	165 145 €
✓ Travaux de voirie jumelés avec l'AME (Mormant, Tuilerie, Blards) :	347 700 €
✓ Travaux de réfection de voirie :	329 000 €
✓ Travaux d'aménagement Entrée Centre Bourg (Libération, Zac T.Blanches) :	258 740 €
✓ Plans d'Eau Vallée du Loing (Préservation milieu naturel) :	173 540 €

✓ <i>Eclairage Public (dont géo référencement) :</i>	101 850 €
✓ <i>Installation Vidéo Protection :</i>	73 920 €
✓ <i>Travaux de voirie divers (Parking Saint Loup, Passerelles Pailleterie, ERDF, Plans, SPS...) :</i>	107 250 €
✓ <i>Informatique (dont Ecoles 106 240 €) :</i>	188 620 €
✓ <i>Parc automobile (Véhicule électrique, Jardins, Police...) :</i>	94 100 €
✓ <i>Matériels (Dt Tanneries 50 910 €, ALSH 35 000 €, Dojo 15 600 €, Cantine Clos/V 16 390 €, EJV 18 100 €...) (Dt 1^{er} équipmt Ferme Bourg 28 000 €, Taraud 14 110 €, Cerveau 20 000 €, M.Bardin 8 960 €, Stade 11 690 €...)</i>	259 280 €

↳ **Les demandes nouvelles au titre de la D.M. N°1 de 2018 :** **2 652 000 €**

1°) Voiries (dont AME 40 000 €) : **446 000 €**

✓ <i>Aménagement Plans de la Vallée du Loing (Dont Liaison piétonne AME 40 000 €) :</i>	240 000 €
✓ <i>Aménagement Place Publique Quartier Saint Firmin (Structure jeux) :</i>	70 000 €
✓ <i>Etude Paysagère pour aménagement Centre Bourg :</i>	50 000 €
✓ <i>Etude Rond-point & parking Rue de la Fontaine (Aménagement futur Rue, Piste cyclable, Parking) :</i>	50 000 €
✓ <i>Divers (Etude Travaux cours d'eau Moulin Bardin, Vidéo protection Gymnase du Bourg) :</i>	36 000 €

2°) Bâtiments (Hors AME) : **1 729 000 €**

✓ <i>Création Garderies Ecole Clos-Vinot suite réhabilitation :</i>	445 560 €
✓ <i>Construction Restaurant scolaire de Viroy Elémentaire (Complément) :</i>	500 000 €
✓ <i>Réhabilitation Moulin Bardin (Complément) :</i>	428 000 €
✓ <i>Construction Restaurant scolaire Clos-Vinot (Complément) :</i>	64 100 €
✓ <i>Réhabilitation Petit Chesnoy Bâtiment Cheminée (Enveloppe à compléter) :</i>	50 000 €
✓ <i>Réaménagement Viroy Elémentaire - Ecole et Bureaux (Complément) :</i>	70 630 €
✓ <i>Rénovation parquet de scène Espace Jean Vilar :</i>	40 000 €
✓ <i>Réhabilitation site des Tanneries (Eclairage petite galerie, protection inondation) :</i>	38 000 €
✓ <i>Réhabilitation accessibilité accès Musée Pailleterie (dont toilettes) :</i>	35 000 €
✓ <i>Divers (Câblage CTI, Borne recharge auto électrique, Bardage portes STAT, Rangt régie vidéo Salle T.Blanches, Complément Euro Musée/Vestiaires Stade/ALSH, Réhabilitation Maison Association, Rideaux occultants Goths, Pare feu Maison St Loup, Clôture solarium Piscine,...) :</i>	57 710 €

3°) Matériels : **310 000 €**

✓ <i>Informatique (Dont Migration serveurs, etc.... & Equipement écoles classes mobiles 93 900 €) :</i>	160 860 €
✓ <i>Parc automobile (1 véhicule électrique Réceptions, 1 Benne Voirie, Equipement sécurité) :</i>	63 600 €
✓ <i>Education/Enfance (1^{er} Equipement ALSH, Tableaux tryptiques, Rayonnage mobile...) :</i>	25 100 €
✓ <i>Culture (Humidificateur Pailleterie, Office Tanneries, Onduleur Eglise Bourg, Mobilier Médiathèque...) :</i>	17 950 €
✓ <i>Mobilier administratif (1^{er} équipement Ferme du Bourg & Salle du Bourg, ...) :</i>	20 490 €
✓ <i>Sport (1^{er} équipement Stade, Rouleau absorbeur Piste, Scarificateur Piscine) :</i>	11 000 €
✓ <i>Divers services (Fonds Ludothèque, Meuleuse, Tentes) :</i>	11 000 €

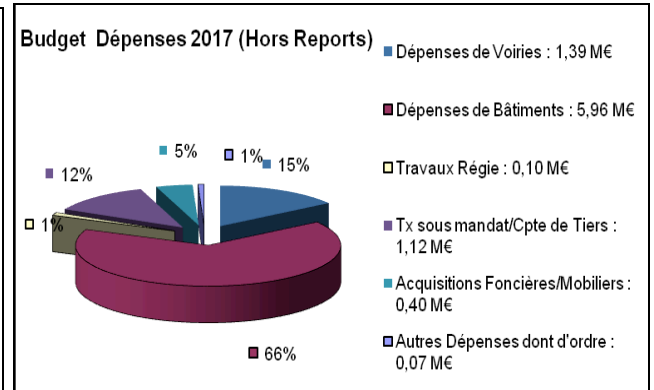
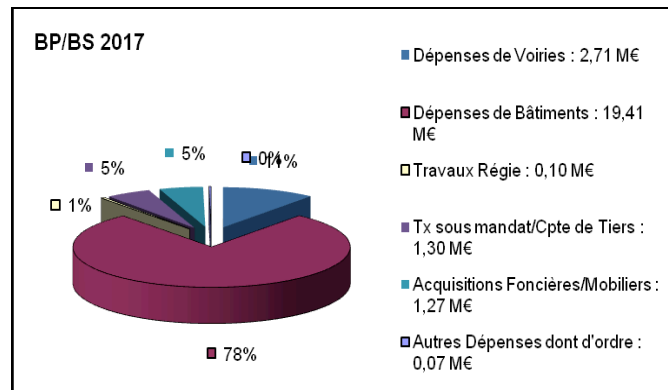
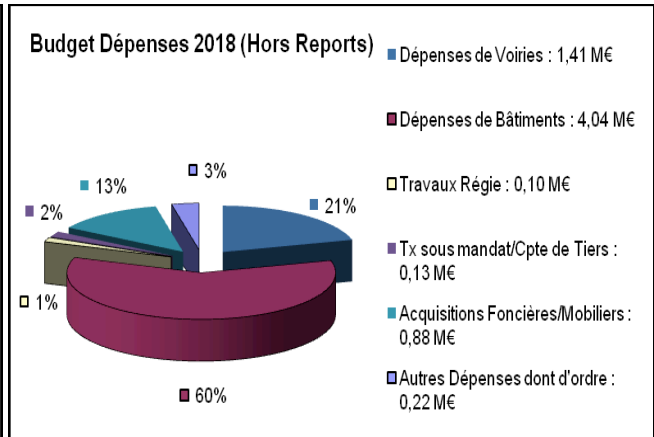
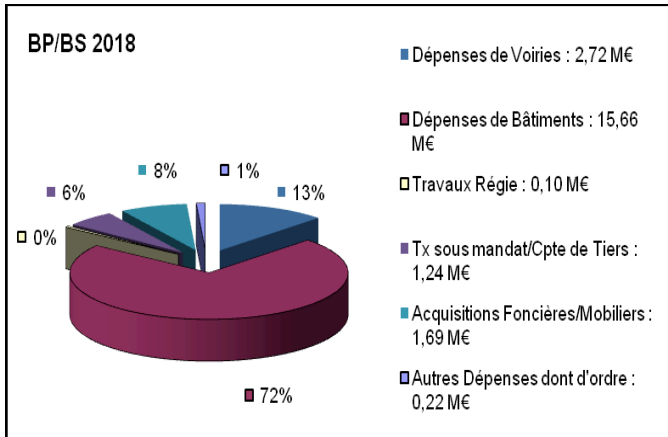
4°) Foncier : **167 000 €**

✓ <i>Acquisitions foncières Immeubles Rue des Petits Louis (Complément) :</i>	80 000 €
✓ <i>Taxe Locale d'Equipement - Remboursement de trop perçu (LIDL, Géant Casino) :</i>	87 000 €

5°) Travaux en régie : **0 €**

✓ *Pas d'inscription nouvelle*

Total Dépenses d'Investissement : 17 515 000 €



III - Conclusion :

➔ Après intégration de ce Budget Supplémentaire, le budget total de l'exercice 2018 est le suivant :

	BUDGET PRIMITIF 2018	DECISION MODIFICATIVE N°1 2018	TOTAL BUDGET EXERCICE 2018	POUR MEMOIRE BP/BS 2017
Pour le Fonctionnement	19 000 000	627 000	19 627 000	19 887 000
Pour l'Investissement	4 121 000	17 515 000	21 636 000	24 855 000
Soit un total de :	23 121 000	18 142 000	41 263 000	44 742 000

➔ Se répartissant comme suit pour la section d'Investissement - Dépenses
(hors dépenses reportées/imprévues : 14 868 000 €) :

	Budget 2018	Total	Pour mémoire DOB BP 2018	Pour mémoire BP/BS 2017
Foncier (Hors Rembourst TLE)	320 000 €		240 000 €	39 000 €
Matériels	560 000 €		250 000 €	363 700 €
Voirie (hors Trvx Jumelés AME)	1 406 000 €		1 000 000 €	1 385 000 €
Bâtiment (hors Médiathèque/Stand de tir)	4 035 500 €		2 500 000 €	5 964 500 €
Travaux en régie	100 000 €		100 000 €	100 000 €
AME (Participat° Voiries, Stand de tir)	110 000 €		70 000 €	1 096 000 €
Divers (Patrimoines, Dette CAF, Opéra° Tiers, TA/TLE)	236 500 €			81 300 €
		6 768 000 € (Dont 6 421 500 € d'équip)		9 029 500 € (Dont 7 852 190 € d'équip)

Pour mémoire, rappel des prévisions pour les investissements :

Enveloppe d'équipement	BP 2016	BP/BS 2016	BP 2017	BP/BS 2017	BP 2018	BP/BS 2018
Recettes hors excédents (FCTVA, TA, Subventions, Prélèvement)	3,13 M€	3,86 M€	3,44 M€	4,05 M€	3,37 M€	3,41 M€
Dépenses d'équipement (hors opérations sous mandat et reports)	3,80 M€	6,78 M€	4,04 M€	7,85 M€	3,90 M€	6,42 M€

En conclusion, ce Budget Supplémentaire, qui va permettre de continuer à financer le programme des travaux engagés ou en cours, demeure important mais inférieur pour la partie investissement par rapport à l'an passé du fait des réalisations.

Il faut souligner les actions menées par les Services de la Ville pour maîtriser au mieux les dépenses et dégager ainsi des économies qui compensent en partie le poids des restrictions financières qui contraignent les Communes.

Ce Budget Supplémentaire permet de compléter ou finaliser :

Des provisions, notamment :

- ↳ pour la construction du restaurant scolaire pour Viroy Élémentaire (500 000 €),
- ↳ pour la réhabilitation du Moulin Bardin (428 000 €),
- ↳ pour l'aménagement des plans d'eau de la Vallée du Loing (240 000 €).

D'ouvrir une provision pour la construction d'une garderie liée à la réhabilitation de l'école du Clos-Vinot élémentaire (445 560 €).

Mais également de poursuivre l'effort d'investissement orienté principalement sur les bâtiments (scolaires, sportifs, culturels...), sans oublier des études et acquisitions foncières pour des aménagements urbains futurs (180 000 €).

Les membres du Conseil Municipal sont invités à se prononcer sur cette proposition de Décision Modificative N°1 de l'exercice 2018 du Budget Principal de la Ville.

Avis favorable des membres de la Commission des Finances en date du 12 juin 2018

Le Conseil Municipal a rendu un avis favorable, à l'unanimité (29 voix Pour) en séance du 20 Juin 2018, sur la Décision Modificative N°1 de l'exercice 2018 du Budget Principal de la Ville.